



Vous êtes un fournisseur étranger et vous voulez procéder à l'enregistrement sur TUNEPS.  
Prière suivre les étapes suivantes :

- Consulter le site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn)
- Cliquer sur Inscription fournisseur.
- Choisir la catégorie entreprise étrangère.
  
- Remplir le formulaire : les rubriques signalées par des étoiles rouges (\*) sont des champs **obligatoires**.
- Cliquer sur le bouton **enregistrement**.
- Imprimer le formulaire et l'envoyer par courrier à l'unité TUNEPS accompagné des documents suivants :
  - Une copie originale du registre de commerce.
  - Une Copie du passeport du premier responsable.
  - Un document certifiant l'affiliation à un régime de sécurité sociale.
  - Document certifiant que l'entreprise est en règle avec l'administration fiscale.
  
- ❖ Pour pouvoir finaliser la procédure de l'enregistrement sur **TUNEPS**, il est nécessaire d'acquérir le certificat électronique auprès de L'Agence Nationale de Certification Electronique (**ANCE**)
- ❖ Pour plus d'information concernant les différentes étapes, veuillez consulter le manuel des procédures en ligne [www.tuneps-kit.tn](http://www.tuneps-kit.tn)



Pour l'acquisition du certificat électronique, il faut compléter et envoyer les documents ci-dessous par courrier à :

- Le formulaire de demande d'un certificat de signature à usage professionnel à remplir et signer par le représentant légal de l'entité ainsi que par le demandeur de certificat : <http://www.tuntrust.tn/sites/default/files/DOCUMENTS/FormulairedeCertificatSignatureElectronique.pdf>
- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal (carte de séjour en Tunisie, passeport).
- Une copie de la pièce d'identité du demandeur de certificat (carte de séjour en Tunisie, passeport).
- Un document original daté de moins de trois mois contenant l'identifiant de votre organisme (Numéro de registre de commerce, matricule fiscal) et un lien de site web gouvernemental du pays d'enregistrement de l'entité pour vérification des informations fournies.
- Un document **original approuvé par un notaire** attestant de la qualité du responsable légal de votre entité (Registre de commerce, acte de création, journal officiel). Les documents acceptés doivent être en langue arabe, française ou anglaise.
- L'adresse e-mail personnalisée et professionnelle du demandeur de certificat sous le format "nom.prenom 'at' domaine.com" ou "fonction 'at' domaine.com". Les adresses e-mail gratuites et non personnalisées ne sont pas acceptées. Un email de validation sera envoyé au demandeur pour valider sa possession de l'adresse email renseignée dans le formulaire.
- Les conditions générales d'utilisation du certificat ID-Trust signées par le demandeur de certificat ( CGU ) : <http://www.tuntrust.tn/sites/default/files/DOCUMENTS/cgu/ConditionsGeneralesdUtilisation.pdf>
- Un accusé de paiement des frais du certificat selon les tarifs en vigueur. (**Swift ou autre preuve de paiement des frais**)
- La présence physique du demandeur du certificat est exigée lors de la livraison du certificat de signature. Les procurations légalisées pour livraison du certificat à une tierce personne sont acceptées. Le certificat sur support cryptographique peut être expédié par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse légale de l'entité.



- Pour faciliter la gestion des demandes des fournisseurs étrangers, une copie des documents peut être envoyée par email afin de vérifier la validité des informations saisies. Le mail doit être adressé à « **tuntrust@tuntrust.tn** » avec pour objet « Demande de certificat pour fournisseur étranger ».
- Délai de traitement : 2 jours à partir de la validation de Mail envoyé par TunTrust et après confirmation que le dossier est complet + les délais d'expédition.
- Prix du certificat ID-Trust Pro sur token valide pour deux ans : 45 Euros  
Frais expédition selon le pays de destination